

L'EXPRESSION-COMMUNICATION EN DUT : « C'EST DU FRANÇAIS PUR ET DUR ! » ?

François Annocque
Université du Littoral Côte d'Opale

INTRODUCTION

Enseigne-t-on le français à l'université ? Cet article propose à la lumière d'une étude sur les enseignements d'expression-communication en DUT¹ et du programme de français en seconde, de montrer des éléments de continuité et de rupture entre le français enseigné au lycée et cet enseignement universitaire qui vise à former des professionnels aux techniques de communication à l'université et en entreprise.

En effet, le français, en tant que matière d'enseignement, constitue un point de comparaison fréquemment utilisé par certains acteurs éducatifs et de la recherche pour qualifier et décrire les enseignements d'expression-communication dans les filières de l'enseignement supérieur technologique (Annocque, 2019). Certes, comme le montre Daunay (2009) p. 9-10, il peut y avoir tentation à considérer le français dans une perspective « continuiste »

1. Devenu le BUT depuis la rentrée universitaire 2021/2022.

c'est-à-dire penser la présence continue et homogène de cette matière à tous les niveaux de cursus, de l'école primaire à l'université. Toutefois, les finalités spécifiquement socioprofessionnelles de l'expression-communication ne sont pas les mêmes que le français enseigné au collège et au lycée, sans parler de la différence des objets enseignés et appris entre ces différents cycles d'enseignement.

Mon approche théorique est celle de la didactique du français. Je mobilise les travaux de Delcambre (2007/2013) sur la notion de contenu et de Reuter (2004) sur les espaces et finalités des enseignements apprentissages. Les travaux de ces chercheurs me permettront de montrer qu'on ne fait pas nécessairement du français en expression-communication, mais le français en tant que matière constitue un point de référence par les étudiants pour décrire ce qui y est appris et la didactique du français est une voie pertinente pour rendre compte de ce qui est enseigné et appris en expression-communication.

Mon propos s'appuie sur une lecture des programmes de français au lycée et des programmes d'expression-communication en DUT ainsi que des entretiens menés avec des étudiants. Je proposerai tout d'abord quelques éléments de réflexion sur la présupposée présence de l'enseignement du français dans le supérieur (1.), avant de présenter l'orientation théorique et méthodologique de ma réflexion (2.). Celle-ci se composera de deux points : les contenus et finalités du français en seconde et de l'expression-communication (3.), l'étude de langue dans ces deux enseignements (4).

1. LE FRANÇAIS À L'UNIVERSITÉ : UNE HISTOIRE D'UN DEMI-SIÈCLE ?

Je vais essayer de montrer dans un premier temps que la question de l'enseignement du français – si tant est que l'on puisse nommer ainsi cette discipline aux contours divers (Daunay, 2009) – s'est posée dans l'enseignement supérieur depuis près de cinquante ans.

Cette question est abordée dans l'avant-propos de l'ouvrage coordonné par Fintz (1998) au titre signifiant : *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : Bricolage ou rénovation ?* Ainsi, ce dernier écrit, dès les premières lignes, que « des années 70 aux années 80, on pouvait assister à un véritable foisonnement d'échanges et à un début de fédération de l'enseignement du français dans le supérieur » (*Ibid.*, p. 9).

L'enseignement du français dans les formations universitaires serait donc une histoire d'un demi-siècle, dont on pourrait trouver trace lors de la création des instituts universitaires de technologie (IUT) en 1966 et particulièrement dans les cours de techniques d'expression. Il sera intéressant de constater, *via* le bref aperçu que je donnerai à voir dans les

lignes suivantes, que ces deux matières (le français dans l'enseignement secondaire et les techniques d'expression) ont ou avaient pour trait commun à cette époque un projet de rattrapage social et des contenus aux dénominations proches.

1.1. Les cours de techniques d'expression lors de la création des IUT

Les cours de « techniques d'expression » sont apparus lors de la création des IUT à la fin des années 1960² et se sont diffusés par la suite dans d'autres niveaux de cursus (DEUG³, licence), en formation initiale et continue.

La formation des étudiants de DUT s'inscrivait à l'époque dans un contexte de développement économique et répondait à des demandes expresses du monde de l'entreprise et de l'industrie à la recherche d'interfaces qualifiées entre les opérateurs spécialisés et les cadres (Schneuwly, 2009, p. 70-71). La création dans ces nouvelles filières d'enseignements de « techniques d'expression » répondait à ces objectifs (Simonet, 1994) en proposant d'outiller ces futurs techniciens, formés dans l'enseignement supérieur, d'instruments pratiques « afférents à leurs futures fonctions » (Mognetti, 2005, p. 42).

Il s'agissait alors de préprofessionnaliser ces étudiants dès leur formation (Donahue, 2008), c'est-à-dire de « faire des élèves du secondaire des étudiants méthodologiquement compétents » (Costa & Fintz, 1998, p. 23) et capables « dans une situation donnée, [de] s'exprimer pour atteindre un (des) objectif(s) donné(s) » (Simonet, 1994, p. 26), ces situations relevant essentiellement des sphères professionnelles dans lesquelles les futurs diplômés seraient amenés à évoluer dès leur entrée dans l'emploi.

Qui plus est, l'enseignement des « techniques d'expression » dans les filières de DUT allait de pair avec un « projet de rattrapage social » (*Ibid.* : p. 27). Celui-ci était basé sur l'idée – issue de conceptions socialement déterministes tenaces à cette époque (Jacquet-Francillon, 2009, p. 39) – que les étudiants inscrits dans ces cursus, issus pour nombre d'entre eux des filières technologiques et professionnelles étaient « déficitaires en ce qui concerne la culture générale et les techniques fondamentales de la

-
2. Les enseignements de techniques d'expression figurent au programme de DUT dès 1966.
 3. DEUG ou Diplôme d'études universitaires générales : diplôme de l'enseignement supérieur français sanctionnant un premier cycle de formation générale. Le DEUG en 2 ans et la licence en 1 an ont été remplacés par la licence en 3 ans de 2003 à 2006 avec la réforme LMD.

rédaction » (pour reprendre les mots de Donahue, 2008, p. 80-81) du fait de « leur milieu social d'appartenance » (Simonet, 1994, p. 35-36) . Il faut avoir à l'esprit que cette époque⁴ voit aussi arriver dans l'enseignement supérieur un nombre important d'étudiants, consécutivement aux réformes amorcées dans l'enseignement primaire et secondaire, dont la plus emblématique est la loi Haby de 1975 et la création du « collège unique ». Avec l'allongement de la scolarité et l'arrivée de ces « nouveaux » étudiants apparaissent dans les débats la question de l'échec à l'université étroitement liée aux déterminants sociaux de la trajectoire scolaire (Jacquet-Francillon, 2009, p. 40).

On retrouve donc dans le projet de création des enseignements de techniques d'expression l'idée que l'intégration et « la promotion sociale s'appuie[nt] souvent sur la qualité de l'expression » (Costa & Fintz, 1998, p. 24). Charge donc à ces enseignements de remédier aux « carences » de ces étudiants en termes de culture et d'expression écrite et orale, projet défendu et discuté dès les premières années d'existence des « techniques d'expression » (Morali, 1975 ; Bastuji & Delas, 1975 ; Fichez-Vallée, 1983 : p. 2). Ainsi, dans un des manuels couramment utilisé par les enseignants de DUT dans les années 1970 jusque dans les années 1990⁵, figurent des exercices d'enrichissement lexical, qu'il soit celui du quotidien ou du vocabulaire général de l'entreprise, sur des genres et types de textes (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, informatif) à produire ou à analyser⁶.

J'ajouterai pour clore ce point que cet arrière-plan socio-idéologique⁷ tel que l'exposent les auteurs préalablement cités, semble tenace et constitue le terreau sur lequel ces représentations de ces enseignements, et particulièrement celles des étudiants inscrits dans des cursus technologiques actuels, semblent encore se construire près de 50 ans après la création des IUT, ce que je montrerai dans la quatrième partie de cet article.

-
4. On pardonnera la liberté avec laquelle j'use de cette expression temporellement imprécise.
 5. *L'expression pour tous, techniques d'expression orale et écrite* (Coulon, Niquet, 1979), *Structurer sa pensée, structurer sa phrase* (Niquet, 1978), *Techniques de l'expression écrite et orale* (Baril, Guillet, Bernadine, Vanier, 1972).
 6. Voir aussi l'article de Fichez-Vallée (1983) sur l'enseignement du vocabulaire dans les techniques d'expression.
 7. Les lignes qui précèdent font implicitement référence aux *Héritiers* de Bourdieu et Passeron (1964).

1.2. Des techniques d'expression à l'expression-communication : professionnaliser les étudiants et les outiller pour les besoins de leur formation

Selon Simonet (1994, p. 59) et deux décennies plus tard Hennebert et Parizot (2014), le déplacement des « techniques d'expression » vers l'« expression-communication » s'effectue dans les années 1970/1980. Indicateur de ce déplacement, les « techniques » ont aujourd'hui laissé la place à la « communication », et l'« expression-communication » constitue le terme le plus couramment utilisé pour désigner ces enseignements dans les programmes de DUT de 2013 (Nouailler & Dalle, 2016). Ce changement terminologique s'explique par l'inclusion progressive et successive dans les programmes de contenus issus des apports de différentes disciplines comme la psychosociologie, la linguistique, la philosophie, l'épistémologie, les sciences de l'information et de la communication (Simonet, 1994 ; Costa & Fintz, 1998 ; Carrère-Saucède & Marouki, 2014) et de contenus situés dans le voisinage de ces disciplines souvent proposés dans des séminaires de communication en entreprise comme l'analyse transactionnelle⁸ et la PNL⁹ (Hennebert & Parizot, 2014). L'expression-communication intègre donc dans son champ de réflexion, non plus seulement la question de l'expression « claire et directe » mais aussi la prise en compte des « problèmes des relations humaines »¹⁰, et ce qui se joue en termes de « communication », dans les contextes de formation et professionnels.

Ainsi le programme du DUT Carrières juridiques prescrit l'apprentissage de la « rédaction du CV et de la lettre de candidature », « la connaissance des circuits et des pratiques des recruteurs », « la formation à la préparation, à l'animation de réunions ». La « méthodologie du rapport de stage, la préparation de la soutenance du stage » ou les « techniques du compte rendu, du résumé, de la synthèse » constituent eux des exemples de compétences travaillées en expression-communication et que l'étudiant peut réinvestir dans sa formation.

On le voit donc, il ne s'agit plus d'enseigner le bon usage de la langue française dans différents contextes – social, professionnel, universitaire – mais d'outiller les étudiants pour leur devenir professionnel et les besoins rencontrés dans les autres enseignements (cf. ci-dessous, troisième partie).

8. Analyse transactionnelle : théorie controversée qui étudie les échanges relationnels, issue des travaux du psychiatre et psychanalyste américain E. Berne dans les années 1950.

9. PNL : Programmation neurolinguistique, méthodologie âprement discutée dans le champ scientifique et qui permettrait d'agir sur les comportements au moyen du langage.

10. Bulletin pédagogique Expression des IUT (1970).

Pour autant, si ce déplacement est assez net d'un point de vue institutionnel, il conviendra de s'interroger sur la persistance de l'image du français dans les représentations de certains étudiants et enseignants.

1.3. Qui enseigne l'expression-communication ? Une clé pour comprendre la question de l'enseignement du français dans le supérieur

Une autre entrée pour interroger la continuité du français dans les formations du DUT consiste à analyser le profil des enseignants en charge de l'expression-communication.

Déjà, en 1998 dans une étude menée sur un collectif d'enseignants grenoblois, Costa et Fintz indiquaient que la plupart des enseignants étaient des enseignants de lettres du second degré affectés dans le supérieur (1988, p. 16). Plusieurs années après, et dans une étude de plus grande ampleur, le collectif AECiut¹¹ confirme ces premières données, en parlant même d'une « secondarisation » de l'expression-communication (Bordry, Dalle, Parizot, 2013, p. 15-38). On peut donc penser, que compte tenu de leur discipline d'origine, ces enseignants construisent une partie de leurs enseignements en fonction de leur domaine de connaissances issu de leur formation d'origine. Ainsi, lors d'entretiens menés avec des enseignants intervenant en DUT (Annocque, 2019) l'un d'entre eux expliquait enseigner « l'écriture créative ou d'invention », « les haïkus », « le bon usage de la langue » pendant qu'une autre déclarait apprendre à ses étudiants « les figures de style » et les « grands noms de la littérature française comme Victor Hugo ». Dès lors, comment ne pas penser que certains étudiants, et notamment ceux de première année qui découvrent l'expression-communication, ne considèrent pas cet enseignement comme un prolongement du français du lycée ?

1.4. Les enjeux et questions partagées par l'enseignement de l'expression-communication et du français

Enfin ces deux disciplines ont pour point commun de susciter des questions vives sur les finalités de leurs enseignements. Ainsi, dans un texte bien connu des didacticiens du français et qui constitue un des actes fondateurs de cette discipline de recherche, Halté (1992/1998) explique que comme dans la plupart des disciplines d'enseignement le français organise l'enseignement d'objets de savoirs plus ou moins porteurs de débats dans le

11. <https://www.aeciut.fr/aeciut>

corps social et dans la communauté éducative. Il en va de même pour les enseignements d'expression-communication qui partagent avec le français des questions récurrentes sur le niveau des élèves et des étudiants, tournées d'ailleurs pour la plupart en termes de baisse de niveau (compétences en lecture/écriture, culture générale, autonomie, etc.).

Ces deux matières sont particulièrement touchées par ces questions, du fait même que leur sont historiquement attribuées des fonctions « de sociabilisation, d'intégration dans le corps social par la culture et la langue » (Halté, 1992/1998, p. 13). Par conséquent, français et enseignements d'expression ont fait et font encore l'objet de tensions, de demandes récurrentes pour satisfaire au projet social et éducatif, d'autant plus que toutes deux sont des objets didactiques « aux contours flous et historiquement mouvants [...] aux multiples référents théoriques en termes de “sciences” ou découpage de savoir : littérature – française et comparée –, langues anciennes, linguistique, information et communication, etc. » pour la discipline français et linguistique appliquée (Brassart & Reuter, 1992, p. 14), sciences de l'information et de la communication, sémantique, lexicologie, etc. pour l'expression-communication.

Enfin, je citerai à nouveau Halté, en appliquant à l'expression-communication son constat critique sur le statut du français, discipline « utilitaire, tâcheronne des compétences langagières ordinaires, instrumentale des autres disciplines » avec pour finalité de développer « des savoirs utiles à toutes les disciplines » (Halté, 1992/1998, p. 14), ce que ne disent pas autrement les programmes de DUT.

2. CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES SUR L'ANALYSE DES PROGRAMMES DE FRANÇAIS, D'EXPRESSION-COMMUNICATION ET LES DISCOURS DES ÉTUDIANTS INTERROGÉS

Cette partie a pour fonction de présenter la méthodologie que j'ai adoptée pour construire des données empiriques qui permettent d'étayer la réflexion sur la (dis)continuité entre le français au lycée et l'expression-communication en IUT.

2.1. Contenus et finalités des enseignements/apprentissages : deux outils pour questionner le français et l'expression-communication

Poser la question des continuités et ruptures dans l'enseignement du français et de l'expression comparaison est en somme une entreprise de comparaison de ces deux matières. Celle-ci s'est effectuée à partir des corpus suivants : les programmes de français du lycée en cours, les

programmes de DUT de 2013 et des entretiens menés avec des enseignants d'expression-communication et des étudiants inscrits dans différentes filières de DUT. L'analyse s'est faite à partir d'un angle de prise de vue : la notion de contenu d'enseignement apprentissage. Par contenu, j'entends, en référence à Delcambre (2007/2013), Daunay (2015) et Denizot (2015), tout ce qui peut faire l'objet d'enseignement/apprentissages référable à des savoirs, des savoir-faire, des exercices, des évaluations, etc., en lien avec des finalités. Ces objets peuvent être prescrits dans les programmes, faire l'objet de recommandations par des acteurs institutionnels, déclarés réalisés par les enseignants, les élèves, les étudiants.

Il y a peut-être un paradoxe entre la volonté de proposer une prise de vue sur le français et l'expression-communication et cette notion ouverte. L'hypothèse ici est toutefois de dire que l'empan assez large de la notion de contenu permet de proposer un grain assez fin sur ce qui fait l'objet d'enseignement/apprentissages en français et en expression-communication et par la même occasion – comme je l'indiquais ci-dessus – de se donner les moyens d'une comparaison.

De la même manière, j'ai pu montrer dans la première partie que le français et l'expression-communication sont des matières d'enseignement sujettes à des demandes sociales fortes. Il convient alors de s'interroger sur le plus ou moins grand degré de proximité des finalités de ces matières, identifiables à partir de l'analyse des programmes et des discours des étudiants interrogés. Pour ce faire, je m'appuie sur les travaux de Reuter (2004) qui distingue trois grands types de visées des disciplines d'enseignement : celles propres à la discipline elle-même, celles transférables à plusieurs disciplines, et celles qui peuvent être assignées au domaine extrascolaire.

En l'occurrence, dans cet article, je m'intéresse plus particulièrement aux deux derniers ordres de visées, parce que – reprenant ce que j'empruntais à Halté (1992/1998) dans le précédent point – le français et l'expression-communication peuvent être considérées comme des disciplines ancillaires et à qui sont assignées des responsabilités sur l'insertion sociale et professionnelle des élèves et étudiants.

2.2. Les programmes de français au lycée

Le premier corpus est composé des programmes actuels de français de seconde (Arrêté du 10-4-2020 – JO du 28-4-2020) et de première (Note de service du 10-4-2020) dont les objectifs sont les suivants :

L'enseignement de français **développe les capacités de lecture et d'expression** des élèves. Il enrichit leur **culture littéraire et artistique** et joue un rôle déterminant dans la formation de l'esprit, le développement de l'imagination, l'éducation de la sensibilité.

Le travail sur la langue occupe désormais, au lycée, une place fondamentale aux côtés de l'étude de la littérature. Il permet d'**approfondir les connaissances** acquises au collège, de les mettre au service de la **compréhension des textes** et de l'**amélioration de l'expression** des élèves.

Les programmes sont centrés sur **quatre objets d'étude : la poésie, la littérature d'idées et la presse, le roman et le récit, le théâtre**¹².

On retiendra de ces programmes deux orientations majeures : « le travail sur la langue » et « l'étude de la littérature » à partir desquelles je proposerai une comparaison avec les visées de l'expression-communication. La construction des deux programmes est différente : le programme de seconde est composé de deux parties : une première consacrée à l'étude de la langue (p. 3 à 7), une seconde intitulée « programme » (p. 8 à 13) reprend des éléments exposés dans la première partie et expose les « contenus » – tels qu'ils sont nommés – devant faire l'objet d'enseignement.

Le programme de première quant à lui se focalise sur les objets d'étude et les œuvres à aborder pendant l'année. Parmi ces objets, figurent pour cette année par exemple pour la voie générale l'étude de genres littéraires du XVI^e au XXI^e siècle : littérature d'idées, poésie, roman et récit, théâtre.

Je me focaliserai essentiellement dans les parties à suivre sur le programme de seconde, compte tenu du degré de précision de ce qui doit être enseigné par rapport au programme de première, sans toutefois occulter ce dernier.

2.3. Les programmes d'expression-communication

Le deuxième corpus est constitué des fiches descriptives des modules d'expression-communication figurant dans les programmes pédagogiques nationaux des 24 spécialités de DUT (n=96). Ces programmes sont encadrés par trois textes officiels qui en fixent les modalités et les contenus : l'arrêté du 22 janvier 2014 dans lequel figurent les objectifs de la formation générale de la licence professionnelle et notamment « la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale », l'arrêté du 3 août 2005 (cf. JO du 13 août 2005) et les programmes pédagogiques nationaux de DUT de 2013. Chaque programme se structure de manière à peu près identique : y figurent les visées globales de la formation, les liens avec l'environnement professionnel (en termes de débouchés), la progression en fonction des semestres et les

12. <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-lycee-general-et-technologique-9812>

fiches descriptives des modules dont l'expression-communication qui constitue un enseignement de tronc commun pour l'ensemble des spécialités.

<p>Compétences visées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Connaître et maîtriser les fondements et les codes de la communication.- S'exprimer clairement.- Rechercher et sélectionner les informations et savoir en rendre compte.- S'adapter à la situation de communication dans différents contextes (universitaire, professionnel, autre...)- Avoir confiance en soi et s'affirmer dans un groupe.- Identifier et qualifier des sources d'information dans le cadre d'une activité.- Organiser des informations dans une perspective argumentative.- Produire des écrits, des oraux et des supports adaptés au contexte de communication.- Établir des relations de qualité dans le respect des publics, individus et/ou groupes accueillis et rencontrés, par un accompagnement qui suscite leur participation. <p>Contenus :</p> <p>Concepts de la communication (situation, type, fonctions du langage) ; Communication interpersonnelle : la communication verbale et non verbale ; Outils et techniques de recherche documentaire ; Renforcement des compétences linguistiques ; Sensibilisation à l'environnement culturel et interculturel ; Utilisation des sources d'informations : savoir distinguer les différentes sources, les hiérarchiser, proscrire le plagiat.</p> <p>Modalités de mise en œuvre :</p> <p>Exercice de communication écrite et orale : lecture rapide, reformulation, prise de notes, rédaction, courriers, courriels, compte rendu, prises de parole (improvisées, exposés, présentation de soi, téléphoniques...)</p> <p>Supports visuels : production (posters, tracts...), et exposé oral avec un logiciel de présentation.</p> <p>Travail d'équipe. Études de cas.</p> <p>Ateliers d'écriture, soutien orthographique et grammatical.</p>

Tableau 1 : Exemple d'une fiche descriptive d'un module d'expression-communication : le module « Expression et communication : éléments fondamentaux » (extrait du PPN du DUT « Carrières sociales », p. 48)

2.4. Les discours des étudiants de DUT

Les étudiants apportent ici une voix non négligeable dans ce travail visant à interroger les possibles liens du français et de l'expression-communication. En effet, ces étudiants ont été des lycéens, ils ont donc un point de vue sur ce qu'ils ont appris au lycée et sur ce qu'ils apprennent en DUT.

Leurs propos ont été recueillis *via* des entretiens semi-directifs dans le cadre d'une recherche doctorale (Annocque, 2019) visant à interroger la place et les usages du numérique en expression-communication. Je ne

retiendrai ici que ce qu'ils ont pu dire sur ce qu'ils apprenaient dans cet enseignement et sur les finalités qu'ils lui assignent.

Les étudiants en question sont au nombre de 12¹³. Ils sont essentiellement inscrits en première année (n=10) et sont scolarisés dans trois universités (Université du Littoral Côte d'Opale, Valenciennes et Reims Champagne-Ardennes). Ces étudiants poursuivent leurs études dans cinq spécialités de DUT (Informatique, Génie électrique et informatique industrielle, Génie Biologique, Génie thermique et énergie, Génie industriel et maintenance), la spécialité Génie Biologique étant la plus représentée (6 étudiants sur les 12).

2.5. Les modalités d'analyse des différents corpus

Les programmes de français et d'expression-communication ont essentiellement fait l'objet d'une analyse quantitative visant à identifier le nombre et la fréquence des contenus faisant l'objet de prescriptions. Les entretiens menés avec les étudiants ont quant à eux été analysés dans une optique qualitative et visent à illustrer certaines des conclusions tirées de l'analyse des programmes d'expression-communication.

Toutefois la question s'est posée de la manière dont saisir les contenus et l'enseignement/apprentissages de leurs finalités dans ces trois corpus de nature différente. De manière générale, ont été considérés comme contenus dans les programmes tout ce qui relève d'une prescription d'enseignement que ce soit des savoirs, savoir-faire, compétences, activités, etc. (cf. supra). Je précise que, dans les programmes d'expression-communication, l'analyse est globale, c'est-à-dire qu'elle ne tient pas compte des éventuelles spécificités des filières et de leur éventuelle incidence sur la ou les façons dont les contenus identifiés doivent être abordés.

Dans les programmes de français, les contenus ont été identifiés dans les rubriques « objets d'étude » et « mise en œuvre » en ce qui concerne la dénomination des contenus et la manière de les aborder et enfin dans la rubrique « activités » considérant comme je l'ai écrit ci-dessus que certaines d'entre elles peuvent constituer des contenus à part entière. Dans les programmes d'expression-communication, j'ai cherché à identifier ce que je considère comme des contenus à trois niveaux des fiches descriptives : « compétences visées », « contenus », « modalités de mise en œuvre ». À

13. Rémi, Quentin, Rémi, Mathieu, Téa, Gaëlle, Antoine, Victoria, Éric, Margaux, Pierre et Victor.

titre d'exemple, dans la fiche descriptive du module « Expression et communication : éléments fondamentaux » du DUT Carrières sociales présentée ci-dessus, on peut identifier des savoirs comme les « concepts de la communication », des compétences (« s'exprimer clairement ») ou des activités (« production de posters ou de tracts »).

Dans les entretiens, j'ai identifié comme contenus ce que les étudiants déclaraient apprendre et avoir appris en expression-communication. Les questions leur avaient été ouvertement posées : « Qu'apprenez-vous en expression-communication ? », « Quelles activités réalisez-vous ? ».

Les visées de ces enseignements ont, quant à elles, été plus aisément repérables, soit parce qu'elles figuraient telles qu'elles dans les programmes et reconnues comme telles, soit parce que la question avait elle aussi été explicitement posée aux étudiants dans les entretiens (« À quoi sert l'expression-communication selon vous ? »)

3. DE LA FRÉQUENTATION DES GENRES LITTÉRAIRES À L'APPRENTISSAGE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS : LES CONTENUS ET VISÉES DU FRANÇAIS ET DE L'EXPRESSION-COMMUNICATION

Au lycée, « l'étude de la littérature constitue le cœur de l'enseignement du français » (p. 3) ; cet objectif diffère singulièrement de la formation proposée en expression-communication présentée comme « un processus support, à la fois transversal et fondamental pour la construction des savoirs et des compétences »¹⁴, « apportant des méthodologies nécessaires à toutes les autres matières ou activités »¹⁵. On peut donc raisonnablement penser que ces différences de visées sous-entendent des contenus différents, ou a minima certaines priorités dans les programmes de français et d'expression-communication des contenus prescrits.

3.1. Le français en première et en seconde : étude de la littérature et apprentissages d'exercices emblématiques du français

Indéniablement, dans les représentations sociales et éducatives, l'enseignement du français est historiquement corrélé à cet objet que constitue la littérature (Daunay, 2009, p. 15). Les programmes de seconde et de première en vigueur confortent à mon sens ces représentations, ne serait-

14. Programme du DUT Chimie, p. 16 ; programme du DUT GCGP, p. 15.

15. Programme du DUT Génie Mécanique et Productique, p. 24.

ce que par les nombreuses occurrences de termes référables à la littérature et à son enseignement dans ces textes.

Pour appuyer cette idée, j'ai effectué un relevé dans les 13 pages du programme de seconde de ce que je nomme le champ lexical de l'enseignement littéraire¹⁶. 128 termes ont été identifiés à l'issue de ce travail que je reporte dans le tableau ci-dessous.

Termes	Occurrences
œuvres	32
lecture littéraire	28
culture/culturel	24
littéraire(s)	22
patrimoine	3
poésie/poème/poétique	15
littérature(s)	15
récit	14
théâtre/ théâtral(es)	12
roman	9
littérature d'idées/engagée	9
essai	6
recueil	4
nouvelle(s)	4
humanités	2
Fin'amor	1
Humanisme	1
Pléiade	1
Préciosité	1
Classicisme	1

Tableau 2 : Le champ lexical de l'enseignement littéraire dans le programme de seconde

Au-delà de cet inventaire peu ordonné, il faut aller chercher dans les programmes de seconde et première des contenus, au sens où je l'ai défini préalablement, c'est-à-dire des savoirs, savoir-faire, exercices, activités, etc. référables à l'enseignement de la littérature. Cette tâche est difficile voire impossible dans la note de service du 10-4-2020 qui fixe le programme de première et dont j'ai déjà indiqué qu'elle se limitait à l'énumération des objets d'étude et des œuvres à aborder. Ainsi retrouve-t-on par exemple en poésie *Les Fleurs du Mal*, *Le Voyage au centre de la terre*¹⁷ pour le roman, chaque œuvre étant attachée à un « parcours » ou orientation thématique. On

16. Ont été arbitrairement associés à ce champ des termes désignant un genre, une pratique, un domaine, associables dans le sens commun à la littérature.

17. Ainsi, le roman de Jules Verne doit être abordé sous l'angle « science et fiction ».

peut toutefois raisonnablement penser que les apprentissages des élèves de première ne se limitent pas à lire les œuvres proposées, et en l'absence des précisions sur les contenus à enseigner, je me focaliserai à nouveau sur le programme de seconde qui constitue le socle sur lequel les apprentissages de première se fondent.

Type de contenu	Contenu identifié
Savoirs	Construire une culture littéraire, artistique, humaniste par la découverte des genres et courants littéraires.
Exercices et activités	Dissertation, commentaire, écriture d'invention, explication de texte, résumés, exposés. Écrits personnels (impressions de lecture, essais) en rapport avec les textes et les œuvres abordées en cours.

Tableau 3 : Les contenus littéraires dans le programme de seconde

J'émettrai deux remarques suite à ce relevé. Primo, ces contenus sont accompagnés de mentions sur leurs finalités, plus ou moins précises. Résumé ainsi, l'enseignement de ces contenus a pour objectifs de développer le sens esthétique, l'imagination, la sensibilité des élèves par la rencontre avec les œuvres lues et étudiées situées dans leur contexte historique (p. 2) :

Faire lire les élèves et leur permettre de comprendre et d'apprécier les œuvres, de manière à construire une culture littéraire commune, ouverte sur les autres arts, sur les différents champs du savoir et sur la société. Cela passe par l'acquisition de connaissances solides dans la discipline, notamment dans les domaines de l'analyse littéraire et de l'histoire littéraire ;

Structurer cette culture en faisant droit à la sensibilité et à la créativité des élèves dans l'approche des formes, des œuvres et des textes, mais aussi en faisant toute sa place à la dimension historique qui permet de donner aux élèves des repères clairs et solides ;

Former le sens esthétique des élèves et cultiver leur goût, en favorisant l'appropriation de leurs lectures et en renforçant leurs capacités d'analyse et d'interprétation.

Secundo, on retrouve dans ce programme des exercices et activités écrites, emblématiques dans les représentations des acteurs sociaux et éducatifs de l'enseignement du français au lycée (Daunay, 2009, p. 15) et qui sont en lien avec les textes et œuvres abordés en cours : dissertation, commentaire de texte et essai apparaissent ainsi plusieurs fois dans le texte. Ces exercices sont des contenus au sens où comme l'écrit Denizot (2015, p. 52) : « Certains exercices dépassent leur fonction première [...] pour devenir de véritables objets de la discipline, objets d'enseignement et d'apprentissage qui suscitent des dispositifs et des exercices spécifiques, et dont la maîtrise est un objectif en soi ».

Exercices et activités	Occurrences
Dissertation	4
Essai	6
Commentaire	7

Tableau 4 : Les principaux exercices et activités en rapport avec l'étude de la littérature dans le programme de seconde

À l'issue de ce premier temps d'analyse, on peut dire qu'il n'y a pas de réelle surprise. Ces nouveaux programmes ne remettent pas en question ce qui est le cœur historique du français au lycée, à savoir l'enseignement de la littérature ou plus particulièrement d'un savoir littéraire. Celui-ci passe par la (re)découverte de différentes périodes de l'histoire littéraire, la fréquentation de différents genres, la connaissance des règles qui les régissent et la réalisation d'activités en rapport avec la lecture et l'analyse des textes et œuvres au programme.

3.2. L'expression-communication et l'apprentissage des écrits professionnels

Les programmes d'expression-communication quant à eux mettent l'accent sur la professionnalisation des étudiants, ce qui semble logique compte-tenu de la finalité des formations technologiques de l'enseignement supérieur dont la perspective est de faciliter l'intégration de l'étudiant « dans la vie économique » en proposant notamment des enseignements à « vocation professionnelle » (programme du DUT Carrières juridiques, p. 3). Cet objectif constamment mentionné dans les premières pages des programmes des 24 spécialités de DUT et d'expression-communication occupe une place non négligeable dans ces deux années de formation.

Ainsi, les contenus prescrits favorisent la « praxis », c'est-à-dire, selon le sens usuel, l'action de l'étudiant en vue de résultats pratiques : exercices et activités, savoirs et savoir-faire techniques constituent les principaux contenus identifiables dans les programmes d'expression-communication.

Le tableau ci-dessous donne un premier aperçu des principaux contenus prescrits¹⁸ que j'ai étiquetés « techniques de recherche d'emploi » : CV et lettre de motivation constituent des contenus historiques et emblématiques en expression-communication, dans le sens où ils figuraient aussi dans les enseignements de techniques d'expression dès l'institution des formations de

18. Ont été considérés comme étant des contenus « principaux » les contenus qui revenaient au moins une fois dans chaque programme d'expression-communication.

DUT (Costa & Fintz, 1998, p. 30)¹⁹. L'apprentissage des usages des réseaux sociaux professionnels participe de la digitalisation du marché du travail et constitue un prolongement des littéracies professionnelles classiques que constituent les deux écrits préalablement mentionnés.

Contenus	Occurrences ²⁰
Techniques de recherche d'emploi (CV, lettres de motivation, réseaux sociaux professionnels, ...)	95
Compétences linguistiques (soutien orthographique, vocabulaire scientifique et technique, registres de langue)	40

Tableau 5 : Occurrences des principaux contenus dans les fiches descriptives d'expression-communication présentes dans les programmes des 24 spécialités de DUT

C'est d'ailleurs ces contenus qu'identifient les étudiants interrogés. Téa indique ainsi que le cours proposé par son enseignant « a un lien avec la vie professionnelle », utilité aussi soulignée par Quentin qui trouve que cet enseignement peut aider à « rechercher un emploi » comme le « community management ». Pierre, quant à lui, se montre plus précis sur ses apprentissages et leurs finalités : il apprend « la rédaction de CV, de lettres de motivation, [...] comment prendre contact avec des entreprises aussi pour anticiper un entretien téléphonique ou même par Skype ou en face donc c'est particulièrement utile surtout dans un DUT où on est censés chercher un métier [...] à l'obtention du diplôme ». Margaux et Mathieu ne disent pas autre chose en indiquant pour l'une avoir « étudié la façon de rédiger une lettre de motivation et un CV convenable et capable de retenir l'attention des destinataires et ainsi éventuellement parvenir à obtenir un entretien pour notre future recherche d'emploi », et pour l'autre avoir réalisé « une lettre de motivation et un CV pour le stage de deuxième année ».

Que dire donc, en conclusion de ce point, de ce qui est appris en français et en expression-communication ?

19. Je reviendrai dans le point suivant sur la question des « compétences linguistiques » et leurs visées.

20. Il s'agit ici du nombre de fois où ces contenus reviennent dans les fiches descriptives des programmes des 24 spécialités.

	Français	Expression-communication
Types de contenus	Savoirs, exercices et activités	Exercices, activités, savoirs et savoir-faire techniques
Finalités des enseignements	Développer le sens esthétique, l'imagination, la sensibilité des élèves	Professionnaliser les étudiants

Tableau 6 : Contenus et finalités des enseignements en français et en expression-communication (bilan)

À première vue, il apparaît difficile de parler de continuité entre le français au lycée et l'expression-communication en DUT, tant les contenus et finalités diffèrent. La formation citoyenne et esthétique des élèves par la fréquentation des œuvres du patrimoine n'a en effet pas grand-chose à voir avec le caractère opératoire des écrits professionnels appris en DUT. En effet, les écrits emblématiques de l'expression-communication se situent à un autre niveau que celui de la dissertation, du commentaire, de l'essai. Quel rapport en effet entre ces écrits avec le CV, la lettre de motivation ou le rapport de stage ?

4. L'ÉTUDE ET LA PRATIQUE DE LA LANGUE, OBJET COMMUN DU FRANÇAIS ET DE L'EXPRESSION-COMMUNICATION ?

On peut chercher un autre point de comparaison que je situerai sur l'étude et la pratique de la langue. En effet, l'histoire du français et des techniques d'expression puis de l'expression-communication est marquée par une conception assez tenace sur leur finalité : celle d'un projet de rattrapage social basée sur la présence d'un handicap sociolinguistique. A été dévouée à ces matières, dans le secondaire et dans l'enseignement supérieur, la mission de remédier aux difficultés des élèves et étudiants souvent réduites à la maîtrise de l'orthographe et de la grammaire. Si l'apprentissage de la langue figure dans les programmes de ces enseignements respectifs, pour autant peut-on dire que ces derniers puissent être réduits à une fonction ancillaire, au service d'autres enseignements, des besoins exprimés par le monde social et professionnel ?

4.1. L'étude de la langue au lycée

Dans le programme de seconde, l'étude de la langue figure dans les premières pages (p. 3 à 7) précédant la présentation du programme d'enseignement à proprement dit, c'est dire si cet objet s'avère important – du point de vue de l'institution – dans l'enseignement du français.

Le travail sur la langue doit y retrouver une place fondamentale²¹, comme c'est le cas au collège, car c'est de la maîtrise de la langue que dépendent à la fois l'accès des élèves aux textes du patrimoine littéraire et leur capacité à s'exprimer avec justesse à l'écrit et à l'oral. (p. 3)

L'objectif est double : toujours selon le programme, il s'agit par ce travail d'améliorer « la compréhension » des textes ainsi que « l'expression écrite et orale » (*Ibid.*) des élèves. On le voit bien, cet apprentissage et la pratique des textes littéraires fonctionne dans un mouvement de va et vient, « les compétences de compréhension et d'expression et les connaissances linguistiques sont complémentaires » dit le programme, et, je poursuis, « l'étude de la grammaire [au lycée] n'est pas une fin en soi » (*Ibid.*).

On peut différencier ce qui doit être abordé en seconde et en première. Le programme propose différents objets d'étude, comme le montre le tableau ci-dessous.

En seconde	En première
Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales ; concordance des temps Les relations au sein de la phrase complexe La syntaxe des propositions subordonnées relatives Lexique	Les subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels L'interrogation : syntaxe, sémantique et pragmatique L'expression de la négation

Tableau 7 : Les objets d'étude relevant de l'étude de la langue en seconde et en première

Les contenus relatifs à ces objets d'étude sont de deux ordres :

- des savoirs : « enrichir les connaissances linguistiques », connaître les « modes de néologie » ;
- des compétences ou savoirs en action : « être capable d'identifier une forme verbale » , « analyser un court énoncé tiré d'un texte à l'étude, avec l'objectif d'identifier une classe de mots, une fonction syntaxique, une structure de phrase ou une relation lexicale ».

Les objets d'étude et les contenus ne sont pas sans rappeler ce que les élèves doivent apprendre à l'école et au collège (p. 3 et 5). En effet, si on se réfère au programme de français du cycle 4²² (p. 236 à 243), on peut

21. C'est moi qui surligne.

22. <https://www.education.gouv.fr/les-programmes-du-college-3203>

retrouver des points communs (en termes d'objets et de contenus) dont je donne à voir quelques exemples dans le tableau ci-dessous.

En cycle 4	En seconde
Connaître le fonctionnement des chaînes d'accord (groupe nominal complexe, participe passé avec être et avoir, verbe).	Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe.
Maîtriser le fonctionnement du verbe et son orthographe : lien entre le temps employé et le sens, incidence de la valeur aspectuelle des temps sur leurs emplois (valeur aspectuelle).	Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales ; concordance des temps.
Fonctionnement de la phrase complexe : identification des constituants de la phrase complexe (par analogie avec les constituants de la phrase simple), notions de juxtaposition, coordination, subordination.	Les relations au sein de la phrase complexe : étude des rapports entre les propositions (juxtaposition, coordination, subordination).

Tableau 8 : Quelques points communs dans l'étude de la langue au cycle 4 et en seconde

On peut donc dire, en conclusion de ce point, que l'étude de la langue au lycée s'inscrit dans un continuum, dont l'objectif amorcé dès les premiers cycles d'enseignement est de construire des compétences langagières afin de donner à tout élève la possibilité d'exercer une pensée autonome²³. Si on part de l'idée de continuité dans l'étude et la maîtrise de la langue de l'école au lycée, peut-on alors dire que l'expression communication poursuit ce travail ?

4.2. Les compétences linguistiques en expression-communication

La première remarque est que le programme d'expression-communication des 24 spécialités de DUT ne propose pas de grain aussi fin que le programme de seconde sur ce que les étudiants doivent apprendre de l'étude et de la maîtrise de la langue. On ne sait pas par exemple si les étudiants doivent revoir les règles d'accord du verbe, la construction de la phrase complexe, etc., pourtant, par 30 fois, il est question dans les fiches descriptives de « renforcement des compétences linguistiques ». Il faut chercher au détour quelques indications elles aussi peu précises sur ce qui est prescrit : « registres de langue », « soutien orthographique et grammatical »,

23. Voir les objectifs du cycle 4.

« consolidation de l'expression écrite », « renforcement du niveau en langue française : orthographe, conjugaison, syntaxe, vocabulaire ».

Certains des étudiants interrogés indiquent avoir travaillé l'orthographe pendant la première année de leur formation. Ainsi Quentin déclare étudier « l'orthographe et certains trucs de grammaire », Lucie et Pauline, elles, racontent qu'elles devaient « trouver les fautes d'orthographe » dans un texte. Deux autres étudiants, Vincent et Margaux, ont revu les principales règles de l'orthographe en passant la certification Voltaire. Vincent indique lors de l'entretien que « c'est un truc de français [...] c'est de l'orthographe, de la grammaire et de la conjugaison pour savoir qu'est-ce qu'on a encore de nos années précédentes », pour Margaux, il s'agit de « combler nos lacunes ». Les apprentissages, toujours selon les étudiants, se limitent à faire « des exercices avec des explications ».

Il est donc compliqué de penser une quelconque continuité entre le français et l'expression-communication sur les contenus et modalités de l'étude de la langue tant les points de convergence semblent minces. Toutefois si cette idée est difficilement défendable du point de vue des contenus, la comparaison des visées respectives de ces apprentissages permet de mieux encore différencier ces deux disciplines. En français, l'étude de la langue a essentiellement pour finalité d'améliorer « la compréhension » des textes ainsi que « l'expression écrite et orale » des élèves, comme je l'ai écrit dans le point précédent. L'expression-communication, compte tenu des finalités professionnalisantes qui lui sont assignées, fait de la langue un instrument pour mieux agir et communiquer en milieu professionnel. Ainsi dans les fiches présentant les contenus et activités, le renforcement des « compétences linguistiques » est au service de la rédaction d'écrits tels que le CV, la lettre de motivation. Il s'agit là d'une problématique assez ancienne, présente dès les premiers temps des techniques d'expression, où la qualité de l'expression déterminerait la qualité des relations humaines notamment dans un cadre professionnel.

CONCLUSION : FAIRE DU « FRANÇAIS » ET DE LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS UN POINT DE RÉFÉRENCE POUR DÉCRIRE ET CARACTÉRISER LES ENSEIGNEMENTS D'EXPRESSION-COMMUNICATION

Selon Pauline, ce qu'elle apprenait en cours « c'était un peu du français ». Ce propos n'a rien d'anodin. En effet, le français, en tant que matière, constitue un point de comparaison fréquemment utilisé pour qualifier et décrire les enseignements d'expression-communication, de leur apparition dans l'enseignement supérieur à la fin des années 1960 (Mognetti, 2005) jusqu'à aujourd'hui dans les discours des étudiants (Annocque, 2014).

Certes, comme je l'indiquais dans l'introduction, la présence continue et homogène du français à tous les niveaux de cursus, de l'école primaire à l'université est une idée tentante, d'autant plus que la langue, son étude et son usage, constitue un objet commun à ces matières. Toutefois, comme j'ai pu le montrer dans les précédents points de cet article, cette idée trouve rapidement ses limites tant les projets, les contenus de ces enseignements diffèrent. Il faut donc chercher à d'autres niveaux la possibilité d'un dialogue entre ces matières et ce à quoi nous invite le titre de cet article : l'expression communication en DUT, « c'est du français pur et dur ! » ? que je tire d'une remarque d'Antoine, un des étudiants interrogés.

Le premier est celui de la manière dont les étudiants se représentent et caractérisent l'expression-communication, notamment dans les premiers temps de leur formation. En effet, les étudiants de première année interrogés construisent leur image de cette matière en fonction de ce qu'ils ont connu dans leur scolarité précédente. Ceci est d'autant plus vrai que les entretiens ont eu lieu lors de leur première année à l'université et que par conséquent ces étudiants disposaient encore de peu de points de repères pour percevoir les spécificités de l'expression-communication. Ils se rattachent donc à des souvenirs plus ou moins précis du collège, du lycée et particulièrement l'apprentissage de l'orthographe. Travailler à l'écriture de CV ou de lettre de motivation, en veillant à la qualité de l'expression, revient ainsi comme le dit Vincent « à faire des trucs de français [dans lesquels] il n'y a pas trop de fautes ». Le français devient donc une discipline comparante ou discipline de référence permettant aux étudiants de construire leurs apprentissages en expression-communication et « clarifier » les finalités qu'ils leur assignent, même si ces dernières diffèrent du projet d'enseignement défini par les programmes.

Le second niveau considère enfin qu'une comparaison est possible entre l'expression-communication et le français du point de vue de la didactique du français. En effet, comme je l'ai indiqué dans le premier point de cet article, ces deux matières ont pour trait commun la question de la réussite scolaire par la maîtrise suffisante du langage dans différents contextes, question socialement vive tant elle est attachée dans les représentations des acteurs sociaux voire éducatifs à la réussite des élèves et des étudiants. Or, la didactique du français par ses positions historiques dans la lutte contre l'échec scolaire (Daunay, Reuter, 2008, p. 5) a toute sa légitimité dans les travaux en cours ou à venir sur la réussite des étudiants, dans leur cursus et dans leur futur professionnel.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Annocque, F. (2019). *Les enseignements universitaires d'expression-communication et les pratiques instrumentées : regards d'apprenants et d'enseignants*. Thèse de doctorat sous la direction de Bertrand Daunay et Cédric Fluckiger. Université de Lille, Villeneuve d'Ascq.
- Annocque, F. (2014). *Conscience disciplinaire et outils numériques, analyse des interactions conscience disciplinaire/pratiques instrumentées dans un enseignement universitaire de techniques d'expression*. Mémoire de master II DEA sous la direction de Bertrand Daunay et Cédric Fluckiger. Université de Lille, Villeneuve d'Ascq.
- Bastuji, J., & Delas, D. (1975). Présentation. Dans *Langue française*, n° 26 (p. 3-5). Récupéré sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1975_num_26_1_6063
- Brassart D.-G., Reuter Y. (1992). Former des maitres en français. Dans *Éléments pour une didactique de la didactique du français. Études de linguistique appliquée*, n° 87 (p. 11-24).
- Carrère-Saucède, C., & Marouki, M. (2014). Enseigner les Techniques d'Expression-Communication en IUT : entre déperdition de compétences et repositionnement. Dans M. Nouailler, *L'enseignement de l'expression-Communication dans les IUT. Fondements théoriques, représentations, réalités* (p. 69-83). Paris : L'Harmattan.
- Costa, V., & Fintz, C. (1998). Les territoires de l'EMC : Diversité et fragilité. Dans C. Fintz, *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : bricolage ou rénovation ?* (p. 13-40). Paris : L'Harmattan.
- Daunay, B., & Reuter, Y. (2008). La didactique du français : questions d'enjeux et de méthodes. Dans *Pratiques*, n° 137-138/2008 (p. 57-78). Récupéré sur <http://pratiques.revues.org/1152>
- Daunay, B. (2009). Le français d'une classe à l'autre. Dans *Recherches* n° 50, *D'une classe à l'autre* (p. 9-25).
- Daunay, B. (2015). Contents et disciplines : une problématique didactique. Dans B. Daunay, C. Fluckiger, & R. Hassan, *Les contenus d'enseignement et d'apprentissage Approches didactiques* (p. 19-41). Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.
- Delcambre, I. (2007/2013). Contents d'enseignement et d'apprentissages. Dans Y. Reuter, C. Cohen-Azria, B. Daunay, I. Delcambre, & D. Lahanier-Reuter, *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques* (p. 43-48). Bruxelles : De Boeck.
- Denizot, N. (2015). Un exercice peut-il être un contenu disciplinaire ? Le cas de la dissertation. Dans B. Daunay, C. Fluckiger, & R. Hassan, *Les Contents d'enseignement et d'apprentissage Approches didactiques* (p. 45-58). Pessac : Presses universitaires de Bordeaux.

- Donahue, C. (2008). *Écrire à l'université. Analyse comparée en France et aux États-unis*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Fichez-Vallez, E. (1983). L'enseignement du vocabulaire dans les manuels de techniques d'expression. *Études de communication* (2). Récupéré sur <http://journals.openedition.org/edc/3328>
- Fintz, C. (1998). *La didactique du français dans l'enseignement supérieur : bricolage ou rénovation ?* Paris : L'Harmattan.
- Halté, J.-F. (1992/1998). *La didactique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Hennebert, J., & Parizot, A. (2014). Quelle(s) évoluton(s) de l'enseignement de la "communication" en IUT ? Bilan, réflexion et perspectives. Dans M. Nouailler, *L'enseignement de l'Expression-Communication dans les IUT. Fondements théoriques, représentations, réalités* (p. 27-38). Paris : L'Harmattan.
- Jacquet-Francillon, F. (2009). Le problème des déterminants socioculturels de la réussite scolaire : le cas français. Dans B. Daunay, I. Delcambre, & Y. Reuter, *Didactique du français, le socioculturel en question* (p. 37-49). Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Mognetti, A. (2005). Le français à l'université à l'université à l'heure du LMD. Les catégories des textes officiels. Dans *Le Français aujourd'hui*, 2005/4, n° 151 (p. 45-54).
- Morali, D. (1975). Les "techniques d'expression" dans les IUT. *Langue française*, n° 26, p. 119-123.
- Nouailler, M., & Dalle, R. (2016). Genèse et mise en œuvre des modules d'expression-communication dans les PPN 2013. Dans A.-M. Hinault, *Didactique de la communication* (p. 13-46). Paris : L'Harmattan.
- Reuter, Y. (2004). Analyser la discipline, quelques propositions. *Actes du 9^e colloque international de l'Association Internationale pour la Recherche en Didactique du Français (AIRDF)*. Québec : Université de Laval . Récupéré sur www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/fichier/Conferenciers-debattants/Y-Reuter.pdf
- Schnewly, B. (2009). Socioculturel : de l'utilité d'un terme polysémique pour redécouvrir des couches fondatrices de la didactique du français et pour esquisser des chantiers de recherche indispensables. Dans B. Daunay, I. Delcambre, & Y. Reuter, *Didactique du français : le socioculturel en question* (p. 69-81). Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Simonet, R. (1994). *Les techniques d'expression et de communication*. Paris : L'Harmattan.